

**DIFFUSION RESTREINTE**

L'emploi abusif ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivants du Code Pénal.

---

**TM 9-8218(F)**

## **REMORQUES M7 et M18**

POUR GROUPE ÉLECTROGÈNE

---

## **REMORQUES M13, M14 et M22**

POUR CALCULATEUR DE TIR  
ET APPAREIL DE POURSUITE OPTIQUE

---

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
**ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL** (FORCE TERRESTRE)  
DIRECTION SUPÉRIEURE DE L'ORDONNANCE

© PAPERPRINT.BE 2013  
BASE DE REPARTITION.

Un exemplaire par matériel.

Un exemplaire par S4 d'unité dotée de ce matériel.

Un exemplaire par élément de maintenance d'unité dotée de ce matériel.

Cinq exemplaires par Ecole ou CI donnant cours sur ce matériel.

ORDONNANCE répartition fixe (voir *Index des Publications Techniques ORD*).

Tirage : 500 exemplaires.

---

Prix à payer en cas de perte : **123** francs.

---

**DIFFUSION RESTREINTE**

L'emploi abusif ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivants du Code Pénal.

---

**TM 9 - 8218(F)**

**REMORQUES M7 et M18**

POUR GROUPE ÉLECTROGÈNE

---

**REMORQUES M13, M14 et M22**

POUR CALCULATEUR DE TIR  
ET APPAREIL DE POURSUITE OPTIQUE

---

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL (FORCE TERRESTRE)  
DIRECTION SUPÉRIEURE DE L'ORDONNANCE

**1 9 6 0**



## **REMARQUES PRELIMINAIRES.**

Le présent manuel est la traduction intégrale du « TM 9-8218 » daté du 3 décembre 1953.

Les instructions, caractéristiques et données relatives aux remorques M7 et M22 reprises dans ce TM ont été complétées pour correspondre avec les données techniques des remorques M7 ACEC et M22 ACEC.

Le présent TM annule et remplace les éditions des « TM 9-881 » (américain) du 22 décembre 1944 et « TM 9-881 » (ACEC-Belgique) de janvier 1958.

---



**TABLE DES MATIERES.**

	Para- graphe	Page
<b>Chapitre 1<sup>er</sup>. — Introduction :</b>		
Section I. — <i>Généralités</i> . . . . .	1-3	7
II. — <i>Description et données générales</i> .	4-18	16
<b>Chapitre 2. — Instructions pour l'utilisation :</b>		
Section I. — <i>Entretiens à effectuer à la réception                   du matériel.</i> . . . . .	19-21	28
II. — <i>Commandes et utilisation</i> . . . . .	22-39	30
III. — <i>Utilisation dans des conditions               anormales</i> . . . . .	40-45	59
<b>Chapitre 3. — Instructions pour la maintenance orga-                   nique :</b>		
Section I. — <i>Pièces de rechange, outils spéciaux et                   équipement pour la maintenance                   organique</i> . . . . .	46-50	65
II. — <i>Lubrification et peinture</i> . . . . .	51-57	69
III. — <i>Travaux de maintenance préventive</i> .	58-61	77
IV. — <i>Recherche des pannes.</i> . . . . .	62-71	88
V. — <i>Amortisseurs</i> . . . . .	72-74	96
VI. — <i>Ressorts</i> . . . . .	75-77	97
VII. — <i>Bras oscillant.</i> . . . . .	78-80	100
VIII. — <i>Roues et pneus</i> . . . . .	81-84	105
IX. — <i>Moyeux, tambours de freins et roule-               ments de roues</i> . . . . .	85-89	107
X. — <i>Freins de route</i> . . . . .	90-92	111
XI. — <i>Freins de stationnement</i> . . . . .	93-96	124
XII. — <i>Béquilles et roues de stationnement               escamotables</i> . . . . .	97-99	136
XIII. — <i>Vérins de mise à niveau et vérins de               calage</i> . . . . .	100-102	140
XIV. — <i>Câble de trolley et galets</i> . . . . .	103-105	142
XV. — <i>Treuil à bras</i> . . . . .	106-110	144
XVI. — <i>Chaufferettes</i> . . . . .	111-113	147
XVII. — <i>Équipement électrique.</i> . . . . .	114-120	150
XVIII. — <i>Maintenance dans des conditions               anormales</i> . . . . .	121-126	192
<b>Chapitre 4. — Instructions pour la maintenance de                   campagne et de dépôt :</b>		
Section I. — <i>Pièces de rechange, outils spéciaux                   et équipement pour la maintenance                   de campagne et de dépôts</i> . . . . .	127-131	195
II. — <i>Équipement auxiliaire.</i> . . . . .	132-135	197
III. — <i>Réparation et reconditionnement des               ressorts</i> . . . . .	136-138	216

	Para- graphe	Page
IV. — <i>Réparation et reconditionnement des bras oscillants</i> . . . . .	139-142	219
V. — <i>Réparation et reconditionnement des freins</i> . . . . .	143-154	223
VI. — <i>Réparation et reconditionnement de la roue de stationnement</i> . . . . .	155-157	227
VII. — <i>Reconditionnement du train escamotable</i> . . . . .	158-160	231
VIII. — <i>Reconditionnement des vérins de calage</i> . . . . .	161-163	237
IX. — <i>Reconditionnement des vérins de nivellement</i> . . . . .	164-166	241
X. — <i>Reconditionnement du treuil à bras</i> . . . . .	167-169	245
XI. — <i>Reconditionnement de l'ensemble ventilateur</i> . . . . .	170-176	249
XII. — <i>Reconditionnement de la chaufferette « Evanair »</i> . . . . .	177-183	259
XIII. — <i>Reconditionnement de la chaufferette « South wind »</i> . . . . .	184-194	271
XIV. — <i>Reconditionnement des ensembles électriques</i> . . . . .	195-217	292
XV. — <i>Châssis et carrosserie</i> . . . . .	218-221	314
XVI. — <i>Jeux, tolérances et limites d'usure</i> . . . . .	222-228	321
<b>Chapitre 5. — Expédition et parcage limité. — Destruction du matériel pour empêcher l'utilisation par l'ennemi :</b>		
Section I. — <i>Expédition et parcage limité</i> . . . . .	229-232	329
II. — <i>Destruction du matériel pour empêcher l'utilisation par l'ennemi</i> . . . . .	233-236	345
<b>Références</b>		351



## REMORQUES M7 et M18 pour Groupe Électrogène

### REMORQUES M13, M14 et M22 pour calculateur de tir et Appareil de poursuite Optique

---

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

### INTRODUCTION.

---

#### Section I. — GENERALITES.

##### 1. Objet.

- a) Ce manuel contient les instructions nécessaires à la mise en œuvre et à la maintenance organique, à l'échelon utilisateur, des remorques M13, M14 et M22 (américaines et belges) pour calculateurs de tir et appareils de poursuite optique et des remorques M7 (américaines et belges) et M18 pour groupe électrogène (fig. 1 à 9-2). Il contient également les instructions nécessaires au personnel de maintenance d'ordonnance pour exécuter les travaux de maintenance de campagne et de dépôt.

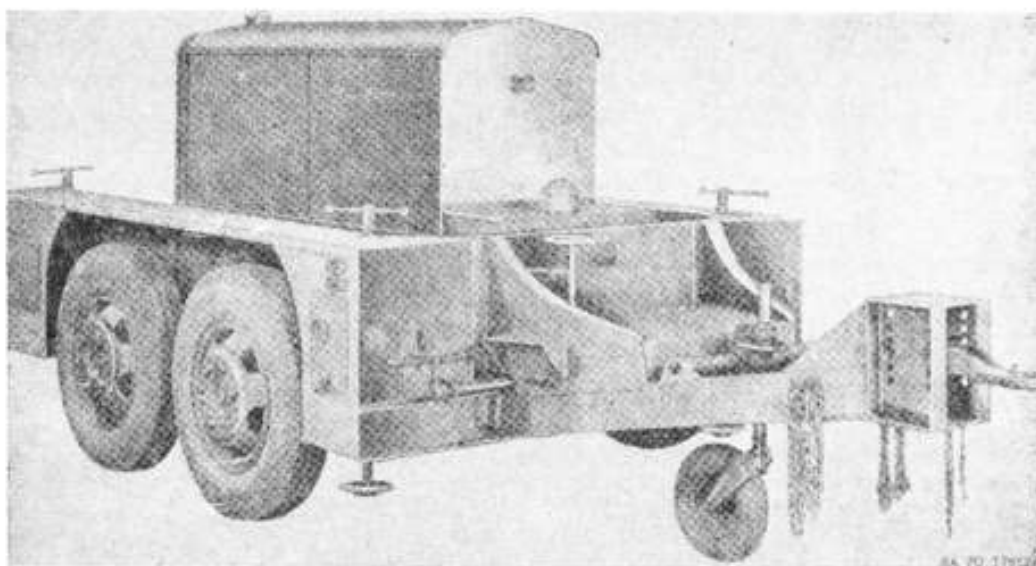


Fig. 1. --- Vue trois-quarts avant de la remorque M7 avec groupe électrogène (BRILL).

- b) L'appendice contient une liste de références courantes, y compris les catalogues d'approvisionnement, les formulaires, les manuels techniques et autres publications ayant trait à ces matériels.

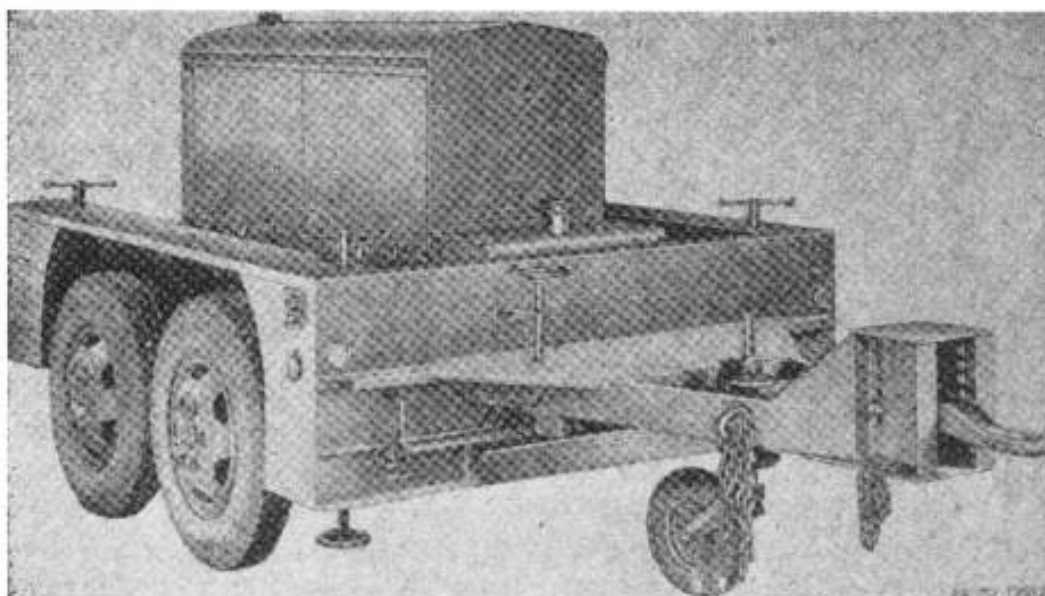


Fig. 2. --- Vue trois-quarts avant de la remorque M7 avec groupe électrogène (FRUEHOFF).

- c) Ce manuel diffère du « TM 9-881 », daté du 22 décembre 1944 par ce qui suit :
- (1) Suppression des textes relatifs aux remorques support M17 et à la remorque de transport de mitrailleuses M51;
  - (2) Révision des informations sur :
    - (a) recherche des pannes,
    - (b) maintenance préventive,
    - (c) normes d'utilisation,
    - (d) lubrification,
    - (e) équipement de remorques,
    - (f) équipement d'hivernement,
    - (g) chaufferette du personnel,
    - (h) reconditionnement des bras oscillants.

## 2. Attributions de la maintenance.

- a) *Dotation de maintenance organique.* — En général, les responsabilités de la maintenance organique sont déterminées par la dotation en outillage et en pièces de rechange